



Les expériences à l'école, l'éducation coopérative et les autres formes d'apprentissage par l'expérience, le bénévolat, les passe-temps et l'emploi contribuent à l'amélioration des compétences d'une personne.

Le Passeport-compétences de l'Ontario (PCO), conçu pour être accessible à tous, décrit les compétences essentielles et les habitudes de travail qui peuvent aider les employeurs lors de leurs activités de recrutement et de formation.

Vous pouvez utiliser le Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) :

- pour préparer une annonce d'emploi ciblant les compétences et les habitudes de travail les plus importantes dans votre milieu de travail;
- pour documenter la démonstration des compétences et des habitudes en milieu de travail;
- pour fournir une rétroaction constructive sur le rendement professionnel.

Lors de l'examen du plan de travail du PCO :

- veiller à ce que le plan conserve son aspect utilitaire tant pour l'employeur que pour l'élève en éducation coopérative ou la personne au travail en concentrant celui-ci sur quelques compétences qu'elles ou qu'ils souhaitent vraiment améliorer ou développer pendant le stage;
- confirmer à l'élève ou à la personne qui travaille et aussi à la personne enseignante ou prospecteur d'emplois que le plan de travail contient des attentes réalistes.



Le Conference Board du Canada* a interrogé des employeurs qui ont fourni une formation en compétences essentielles à leur personnel. Selon ces employeurs, les avantages sont les suivants :

- un lieu de travail plus sécuritaire – moins d'accidents
- une augmentation de la productivité et une amélioration de l'efficacité
- une meilleure rétention des employés
- une diminution de l'absentéisme

* « Développer les compétences essentielles en

Pendant le stage en milieu de travail :

- utiliser une liste de vérification pour consulter le plan de travail et discuter avec l'élève et la travailleuse ou le travailleur des compétences et des habitudes de travail qui ont été développées ainsi que de vos attentes;
- aider à créer une ambiance favorisant l'échange entre l'élève et l'employeur de rétroactions périodiques. Voici quelques idées pour vous aider à amorcer le dialogue avec les travailleuses et les travailleurs au sujet de leur rendement :

Je sais que vous souhaitez vraiment faire du bon travail ici. Parlons donc des possibilités d'amélioration de vos compétences.


Jusqu'à présent, je pense que vous avez acquis de bonnes compétences et habitudes de travail. Par exemple : _____.

Aujourd'hui, je souhaiterais que vous puissiez vous concentrer sur _____ (indiquez des compétences/tâches).

Je pense qu'il vous serait vraiment utile d'améliorer votre _____ (indiquez des habitudes de travail appropriées).

Je souhaiterais que nous parlions régulièrement de votre rendement. Nous pourrions nous revoir le _____.

Vous pouvez même suggérer d'intégrer différentes compétences et tâches dans le plan de travail du PCO. Votre élève en éducation coopérative ou votre travailleuse ou travailleur peut collaborer avec son enseignante ou enseignant ou encore son prospecteur d'emplois afin de réaliser une page supplémentaire qui viendra s'ajouter au plan de travail.

<p>milieu de travail » (Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Publication : HIP-028-03-05F)</p>	
 <p>Ontario Skills Passport <i>Skills and Work Habits for the Workplace</i></p> <p>Passeport-compétences de l'Ontario <i>Les compétences et les habitudes de travail en milieu de travail</i></p> <p>http://skills.edu.gov.on.ca</p>	<p>À la fin du stage en milieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> encourager les élèves de même que les travailleuses et travailleurs à continuer d'améliorer leurs compétences et leurs habitudes de travail en créant de nouveaux plans de travail qui cibleront d'autres compétences et tâches ayant éventuellement des <u>niveaux de complexité</u> plus élevés; conserver un exemplaire des plans de travail du PCO élaborés afin de disposer d'un dossier sur l'amélioration des compétences. <p><i>Seuls les employeurs peuvent remplir et signer le plan de travail du PCO.</i></p>